



COMMUNIQUE U2P du 13 Décembre 2018

Madame, Monsieur, Chers Collègues,

Le Mardi 11 décembre 2018, nous avons rencontré Madame Chantal MAUCHET, nouvelle Préfète de l'Ariège.

A cette occasion, nous lui avons rappelé les positions de l'ensemble de nos Organisations Professionnelles réunies au sein de l'U2P de l'Ariège, sur l'actualité des mouvements sociaux mais aussi sur tous les dossiers en cours avec l'Etat.

Quelques rappels :

- L'U2P n'a pas souhaité récupérer de quelque manière que ce soit le mouvement des gilets jaunes, mouvement citoyen.
Toutefois, nous lui avons rappelé que nombre de revendications autour des augmentations du carburant, et notamment la suppression du GNR, sont des combats menés avec nos Organisations Professionnelles.
De nombreux artisans, commerçants, entreprises de proximité et professions libérales étaient, à titre individuel, dans les mouvements des Gilets Jaunes.
Nous avons seulement fait remarquer que des persistance de blocage entraîneraient nécessairement des dégâts économiques dans une période où les entreprises sont encore très fragiles et qu'il ne faudrait pas que ce soit celles-ci qui payent le plus lourd tribut à la place de l'Etat.
- Nous avons également indiqué que ces mouvements sociaux sont le résultat d'un mépris affiché des corps intermédiaires dont font parti nos Organisations Professionnelles.
En effet, bon nombre de réformes, de loi et de décret sont rédigés sans aucune concertation avec ceux-ci, et diriger un pays sans concertation amène nécessairement le peuple dans la rue.
Nous notons avec satisfaction la nouvelle attitude du Président de la République ainsi que les premières mesures d'urgences décidées.
Toutefois, nous attendons maintenant des actes forts et des mesures concrètes, qui seules montreront un véritable changement de méthode de la pratique gouvernementale.

- Nous avons abordé le problème du crédit d'impôt de la transition énergétique (CITE) en notant trois mesures que nous souhaitons voir revues par le gouvernement.
La baisse de 500 millions d'euros de l'enveloppe globale du CITE, la suppression des crédits liés aux menuiseries et celles sur les chaudières au fioul. Sur ces 2 derniers points, il est indispensable, même si nous pouvons travailler sur des critères plus précis, que les menuiseries soient de nouveau prises en compte (elles représentent 20% des déperditions énergétiques), et la possibilité d'aider les chaudières fioul à minima sur les territoires non pourvu du gaz naturel qui représentent 31% de la population, soit plus de 16 millions de personnes en France.
- Nous avons également rappelé le cout pour les entreprises du prélèvement à la source et l'inquiétude des discussions et des explications que nous aurons à donner en lieu et place de l'Etat à nos salariés.
La RGPD, une nouvelle usine à gaz, qui s'applique de façon identique à des entreprises comme Amazone ou Google et l'entreprise individuelle de Mr Dupont sur nos territoires ruraux. Nous attendons également les décisions et l'application concrète de différentes lois en cours de discussion comme la loi PACTE, la réforme de l'apprentissage et de la formation continue et bien d'autres textes qui pourraient impacter positivement ou négativement nos entreprises de proximité dans l'avenir.

Nous tenons à saluer l'accueil que nous a réservé la Préfète qui a pris le temps de bien comprendre nos positions, les conséquences économiques de l'actualité et qui reste à l'écoute de nos propositions.

Nous la remercions d'avance pour les différentes initiatives qu'elle s'est déjà engagée à prendre, prenant en compte les éléments de ce premier entretien.

Un nouveau rendez-vous est fixé au 1^{er} trimestre 2019 ou nous aurons le plaisir de l'inviter dans nos locaux pour échanger et débattre avec l'ensemble de nos élus et des métiers membres de l'U2P.

**Le Président,
Vincent Perez**

Contact presse :
Pascal CHARIERAS : 05 34 09 81 82 - contact@u2p09.fr